

COMPTE-RENDU COMITÉ DE DIRECTION DU JEUDI 17 JUILLET 2025

Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly-Albanais, dûment convoqué le 9/07/2025, s'est réuni le 17/07/2025 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

Membres du Comité de Direction présents (dont 8 votants) :

M. Serge BERNARD-GRANGER, M. Sylvain BISTON, M. Yannick CLEVY, M. Jean-Philippe JOUBERT, Mme Chantal MARCHAND, Mme Françoise PAILLE, M. Jean-Marc PILLOUX, M. Nicolas TRUFFET (Président).

Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

M. Michel ABRY, Mme Chloé AIGON, M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, Mme Christine BOICHET-PASSICOS, Mme Martine BOURDY, M. Philippe CAMUS, M. Éric CHASSAGNE, M. Jean-Pierre FAVRE, Mme Maude GALMICHE, M. Pascal GRILLET, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, Mme Catherine LANSARD, Mme Myriam MOUMEN, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, M. François RAVOIRE, Mme Nathalie REVILLARD, M. David TOUZET.

Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)

18h45 : Début de séance

Le Président de l'Office de Tourisme accueille les membres du Comité de Direction.

1. Approbation du Compte-rendu de séance du 17/04/2025

2. Ressources humaines : renouvellement du contrat de la directrice pour 3 ans [projet de délibération n°192-2025]

Le CDD de 3 ans de la directrice arrive à échéance le 31/08/2025.

Selon l'article L133-6 du Code du Tourisme : « La nomination (du directeur) et son licenciement sont décidés par délibération du comité de direction sur proposition du président » ;

Selon l'article R. 133-11 du code du tourisme : « Le directeur de l'office de tourisme est recruté par contrat. Le contrat est conclu pour une durée maximale de trois ans, renouvelable par reconduction expresse dans la durée maximale de six ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne

peut l'être que pour une durée indéterminée et par décision expresse prise dans les conditions fixées à l'article L. 133-6. Le contrat peut être résilié sans préavis ni indemnité pendant les trois premiers mois d'exercice de la fonction.

En cas de non-renouvellement du contrat, l'intéressé perçoit une indemnité de licenciement calculée selon les dispositions en vigueur relatives au licenciement des agents civils non fonctionnaires des administrations de l'Etat. »

Marlène Jacquet a quitté la salle de réunion durant les échanges du Comité de Direction.

Compte-tenu de la qualité du travail fourni par Marlène Jacquet, le Président de l'Office de Tourisme propose de renouveler le contrat de Mme Marlène JACQUET au poste de Directrice de l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une durée de 3 ans en contrat à durée déterminée.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE le renouvellement du contrat de Marlène JACQUET au poste de Directrice de l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais pour une durée de 3 ans en contrat à durée déterminée à compter du 1^{er} septembre 2025.

AUTORISE le Président à signer le contrat en exécution de la présente délibération.

3. Campagne de promotion de la destination : présentation de la campagne 2025

La Directrice rappelle les objectifs de la campagne :

- Accroître la visibilité et la notoriété de Rumilly-Albanais en tant que destination familiale avec une offre riche, loin de la foule.
- Susciter la curiosité et l'intérêt des familles à découvrir notre territoire unique.
- Alimenter notre communication de juillet à septembre 2025 avec du contenu engageant.

Elle présente la thématique 2025 « Vivez des émotions en famille à Rumilly-Albanais » :

Bienvenue à Rumilly-Albanais, la destination familiale qui éveille les sens !

En immersion dans les vacances d'une famille sur le territoire, la vidéo d'une minute alterne moments de vie spontanés et émotions suscitées par les paysages, le terroir et les savoir-faire.

De cette vidéo principale de promotion de la destination seront déclinées 10 vidéos courtes (réels de 10 à 15 secondes) pour une diffusion sur les réseaux sociaux.

Les membres du Comité de Direction ont exprimé leur satisfaction quant à la vidéo présentée, celle-ci répondant aux exigences définies dans le cahier des charges.

Au titre des échanges : il est proposé par un membre du Comité de direction de diffuser la vidéo sur le Village de la bière. Malheureusement, aucun écran n'est prévu sur l'événement.

La directrice ajoute que la vidéo est actuellement diffusée sur les écrans du Cinéma Les Lumières de la Ville à Rumilly.

Elle a également été transmise à tous les partenaires et Mairies du territoire pour un éventuel relais sur leurs supports de communication.

4. Saison estivale : actualités

Du 1^{er} juillet au 31 août, l'Office de Tourisme est ouvert 7j/7j (dimanche et jours fériés compris). Emy Girard a été recrutée en qualité de saisonnière, en CDD à temps complet, sur la période du 16/06 au 31/08/2025.

Durant la haute saison, la structure développe l'accueil mobile sur les principaux lieux de fréquentation touristique. L'équipe est présente ponctuellement à la Base de loisirs de Rumilly, aux Jardins Secrets, au marché de Rumilly, au Château de Montrottier, Gorges du Fier et lors des pots d'accueil au Camping Les Charmilles.

La communication connaît une montée en puissance au cours de l'été, avec notamment :

- La diffusion d'une newsletter et du programme des animations à la semaine
- La réalisation de 8 chroniques "Ici c'est Rumilly-Albanais " diffusées sur Radio FMR (4 passages par jour, 7 jours par semaine). D'une durée d'1 minute 30 à 2 minutes, ces chroniques ont pour but de faire connaître les activités et pépites du territoire durant l'été 2025.

Pour la deuxième année consécutive, une appli web (carnet de séjour, recommandations et carte interactive) est mise en place sur la période estivale, avec un QR code disponible chez les hébergeurs du territoire pour que les vacanciers puissent avoir accès à l'information en temps réel et organiser au mieux leur séjour. L'équipe de l'Office de Tourisme œuvre cette année à une meilleure mobilisation des hébergeurs afin qu'ils relaient au mieux ce QR code.

Au titre des échanges : la possibilité de partenariats avec d'autres radios, en vue d'un rayonnement élargi de la destination, est évoquée. La directrice précise qu'il n'y a pas de contrat d'exclusivité à ce jour avec Radio FMR. Le Président complète en indiquant qu'une rencontre avec Radio Grand Lac avait déjà été envisagée, mais reste à organiser. Des contacts pourront être pris avec Radio Grand Lac et Ici Pays de Savoie.

5. Evénements 2025

Village de la bière : vendredi 1^{er} août 2025 de 17h à 23h, parvis du Quai des Arts Rumilly.

Sont prévus sur l'événement :

- 8 brasseurs
- 19 artisans & producteurs locaux
- 5 stands de cuisine
- 2 groupes de musique + 1 DJ
- 1 animation jeux en bois
- Toilettes

Nouveauté cette année, Radio FMR animera une émission en direct depuis le VdB, de 17h à 20h.

Comme en 2024, l'Hebdo des Savoie est partenaire de l'événement. Son logo apparaît sur les affiches et flyers du VdB, en contrepartie un journal 4 pages dédié à l'événement est diffusé avec le journal du 17/07, tiré à 5000 exemplaires.

Les membres du Comité de Direction seront conviés à l'inauguration le 1^{er} août à 17h. Une invitation sera envoyée prochainement.

Appel à bénévoles : les personnes disponibles le vendredi 1/08 sont les bienvenues pour apporter leur aide à l'installation, de 10h à 12h sur le parvis du Quai des Arts.

Marché de potiers : samedi 6 septembre 2025 de 9h à 18h, parvis du Quai des Arts Rumilly.

Au programme de cette 12^e édition :

- 25 potiers
- Atelier enfants
- Démonstration de modelage
- Exposition spéciale de céramiques au Musée de Rumilly
- Musique traditionnelle avec la Gigouillette
- Présence d'un foodtruck

Au titre des échanges : le forum des associations, organisé le 6 septembre également à Rumilly, change d'emplacement cette année : il se tiendra rue des écoles, Place Sainte-Agathe et rue Montpelaz. Cela n'affecte pas l'événement organisé par l'Office de Tourisme. Au contraire, la proximité des lieux favorisera une meilleure circulation des visiteurs entre les deux événements.

Le président rappelle que l'ensemble des membres du Comité de direction (socioprofessionnels et élus) restent les meilleurs ambassadeurs en matière de promotion et de communication concernant les activités de l'Office de Tourisme et donc les événements majeurs proposés comme le VDB ou le Marché de potiers.

Rencontre des partenaires 2025 :

Cette soirée a pour objectif de favoriser le lien et la convivialité entre les partenaires, tout en encourageant les synergies et les collaborations.

La date, le lieu et le contenu sont à définir.

La directrice propose de programmer cette rencontre la 1^{ère} quinzaine d'octobre, avant les vacances de la Toussaint.

Quant au contenu, quelques idées sont proposées : speed dating des partenaires, quizz sur la destination, remise des trophées des partenaires...

Les membres du Comité de direction sont invités à transmettre leurs éventuelles suggestions concernant le choix du lieu ou le contenu.

Au titre des échanges : la convention des intercommunalités de France se tiendra du 8 au 10 octobre à Toulouse. Des élus du territoire risquent donc d'être absents à cette période, privilégier d'autres dates pour la rencontre des partenaires.

Plusieurs suggestions de lieux sont formulées : Le Melbourne, les Jardins de Lornay, le Château de Morgex, Château de la Palud, Château de Chitry, La Médicée, Le Quai des Arts...

Questions diverses

Mag' de la destination #1

Edité en 4000 exemplaires, le magazine d'inspiration met en lumière les richesses de notre région. Ce document annuel de 44 pages, traduit en anglais, est la vitrine de notre destination. Il répond aux attentes des vacanciers et des locaux avec des informations, des portraits d'acteurs qui font vivre le territoire et de beaux visuels.

Ecrans d'affichage dynamique

L'écran d'Hyper U a été remis en route dernièrement. Un habillage sera créé pour apporter une meilleure visibilité à l'écran, en partenariat avec Hyper U.

L'écran du magasin de destockage Seb est quant à lui en cours de connexion.

Ces écrans permettent de valoriser les pépites de notre territoire avec des informations actualisées, des photos et vidéos pilotées depuis l'Office de Tourisme.

Visites PRO

Exclusivement réservées aux partenaires et aux membres du Comité de Direction, ces visites permettent de mieux connaître le territoire et d'en devenir de meilleurs ambassadeurs.

Faute de participants en nombre suffisant, les visites prévues début juillet ont été annulées. Le faible taux de réponse pourrait être lié à la période estivale chargée ou à l'envoi tardif des invitations.

Les visites proposées étaient les suivantes :

3/07 : randonnée pédestre et découverte des nouveaux aménagements au Mont-Clergeon, en partenariat avec l'ONF.

4/07 : balade VTT et découverte de la Maison du Vélo à Rumilly.

Projet de déménagement de l'Office de Tourisme

Point présenté par Serge Bernard-Granger :

Des échanges sont en cours avec la Communauté de Communes pour trouver un local adapté à l'activité de l'Office de Tourisme. Pour la directrice, il est primordial de maintenir un accueil physique de qualité. Le futur local doit avant tout être visible, il est la vitrine de la destination.

Deux visites de locaux ont été réalisées :

-Ancien Hôtel de la Poste, à côté de l'église : emplacement stratégique, mais locaux malheureusement trop exigus.

-Pharmacie centrale, rue Charles de Gaulle : grand espace d'accueil, travaux à prévoir. La directrice précise que la configuration en demi-niveaux représente une contrainte, notamment pour la livraison de palettes.

Afin de se projeter sur le local de la Pharmacie centrale, une rencontre sera organisée prochainement avec la Communauté de Communes pour aborder notamment l'aspect financier (prise en charge des travaux, aménagement, loyer...) et autres points importants (mutualisation informatique).

Soutien aux agriculteurs

Mr Yannick Clévy présente un état des lieux sur la dermatose nodulaire contagieuse des bovins et les cas recensés sur le territoire. À l'issue des échanges, la proposition du Président visant à afficher le soutien de l'Office de Tourisme aux agriculteurs n'est pas retenue, ceci afin d'éviter tout risque d'interprétation sur les réseaux sociaux.

Le prochain Comité de Direction aura lieu début octobre. La date sera communiquée ultérieurement.

.....

Le Président remercie les membres présents et met fin à la séance à 20h00.